

MESSIEURS,

La Faculté des Lettres, à son tour, va vous entretenir quelques instants de ses divers travaux, de son enseignement, de ses examens et de ses observations sur la marche et le résultat des études qui sont le fruit d'une expérience déjà longue. Je dois d'abord parler de nous-mêmes, de mes collègues, tâche délicate et difficile où l'éloge n'est guère plus permis que le blâme. J'aurai ensuite à donner des avis à la jeunesse qui vient nous demander des grades, et à justifier, par quelques critiques, nos rigueurs accoutumées.

Vous vous rappelez que nous devons désormais parcourir en trois années le cercle entier de notre enseignement. Ce règlement a donné à nos cours plus de régularité et d'harmonie, mais il n'a pu nous donner de nouveaux auditeurs, comme à d'autres Facultés des lettres plus heureuses, puisque Lyon n'a pas de Faculté de droit. Nos auditeurs sont donc toujours à peu près ce qu'ils étaient, sauf quelques jeunes gens, en plus grand nombre, que nous avons remarqués avec plaisir, et qui nous sont un encouragement dans la voie où nous sommes entrés.

Voici la seconde année de notre enseignement triennal, et chacun de nous va passer à d'autres sujets, conformément au nouveau programme.

Les deux grands siècles de Périclès et d'Auguste doivent occuper le professeur de littérature ancienne. Il fera l'histoire de la comédie grecque et de l'éloquence au temps de Périclès ; il expliquera pour les candidats à la licence, l'*Électre* de Sophocle et les *Grenouilles* d'Aristophane ; dans l'histoire de la littérature latine, il insistera principalement sur les grands historiens du siècle d'Auguste.

Abandonnant l'antiquité pour le moyen âge, le professeur